

Communiqué de presse

Indigita lance une nouvelle formation en ligne sur les abus de marché en Europe

Genève, le 13 octobre 2022 - **La société regtech suisse Indigita SA, en collaboration avec BRP Bizzozero & Partners SA, a lancé une nouvelle formation en ligne sur l'abus de marché dans le contexte européen afin de fournir un aperçu de ses définitions et concepts ainsi que de clarifier les notions soulignées par le règlement européen 596/2014 sur les abus de marché et par la directive européenne 2014/57/CE sur les sanctions pénales pour abus de marché.**

La formation commence par une introduction au cadre juridique couvrant les abus de marché en Europe et se poursuit par la description des trois différents types de comportements abusifs, tels que le délit d'initié (art. 8 MAR), la divulgation illicite d'informations privilégiées (art. 10 MAR), et la manipulation de marché (art. 12 & 15 MAR).

La formation se poursuit par un aperçu des sanctions prévues par la directive sur les abus de marché (DAM) et se concentre sur les principales obligations de prévention des abus de marché prévues par la législation européenne, notamment les obligations d'information des émetteurs (art. 17 MAR), la mise en place et le maintien de dispositifs, systèmes et procédures efficaces de prévention et de détection (art. 16 MAR), le dépôt de déclarations de transactions et d'ordres suspects (art. 16 MAR), ainsi que la notification des transactions des dirigeants et l'établissement de listes d'initiés (art. 18 & 19 MAR).

Le cours en ligne guide les participants pas à pas à travers les différents chapitres et combine la théorie avec des éléments interactifs, des études de cas et des exercices basés sur des scénarios. La formation ne nécessite pas de connaissances préalables sur le sujet, dure environ 45 minutes et se termine par une évaluation finale permettant de vérifier les progrès d'apprentissage des participants.

Le nouveau cours Market Abuse Europe complète le précédent cours en ligne Market Abuse, et il est destiné à toute personne ou société négociant des instruments financiers.

Le cours est disponible en anglais.

Plus d'informations sur l'ensemble de l'offre e-Learning d'Indigita :

<https://www.indigita.ch/e-learning>

Le cours peut également être acheté en ligne sur le nouveau e-Shop d'Indigita :

<https://e-shop.indigita.ch>

* * *

A propos de Indigita SA

Indigita SA est une société suisse regtech basée à Genève qui fournit une suite d'outils numériques afin d'aider les institutions financières et leurs employés à mener des activités transfrontalières de manière sûre et conforme. En combinant les connaissances réglementaires de pointe de son principal actionnaire, BRP Bizzozero & Partners SA, et des solutions numériques innovantes, Indigita SA offre aux banques et aux gestionnaires indépendants l'accès à une base de données complète et à jour de règles transfrontalières couvrant plus de 190 des pays.

www.indigita.ch

A propos de BRP Bizzozero & Partner SA

Le groupe BRP a été fondé à Genève en 2010. Il est actif dans le domaine de la réglementation bancaire et financière. Son objectif est de simplifier la compréhension de réglementations de plus en plus complexes, par la création de documents d'accompagnement standardisés, le développement d'applications informatiques, des conseils pragmatiques et des formations constructives.

www.brpsa.com

Media contact

Elena Liotto
Head of Marketing & Communications
+41 78 763 48 70
elena.liotto@indigita.ch